



La lettre

Le magazine de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq

Photo : CC Steve Johnson

ACTUALITÉ

Soutenez le projet
des Effaneaux



DOSSIER

L'eau sur le Pays de l'Ourcq

NOTES

Demandez le
guide de l'été !



ACTUALITÉS

Inquiétude sur les
finances locales



LOCAL

Triathlon,
trois sports en un



Pierre Eelbode, Président de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq.

Édito

munes deviendrait débitrice de l'État (nous passerions d'une dotation de 580 500 € en 2011 à - 53 500 € en 2017) : situation ingérable. Notre territoire connaît de fortes difficultés économiques, or avec de telles baisses de ressources, comment construire des budgets en équilibre, sans augmenter la fiscalité, tout en maintenant les services proposés aux habitants ainsi que les investissements ?

Mais cette année 2015 est aussi porteuse de bonnes nouvelles. Après une longue attente et de nombreuses démarches conjointes de la part des élus du Pays de l'Ourcq et du Pays Fertois, le projet de zone d'activité des Effaneaux a franchi un cap majeur en ce mois de juin : les permis de construire et d'aménager ont été signés par les Maires de Chamigny, Dhuisy et Sainte-Aulde ! En mai, le Commissaire enquêteur avait rendu

un avis favorable après avoir reçu de nombreux avis positifs de la part des habitants, dans le cadre de l'enquête publique qui a eu lieu en début d'année.

Une belle avancée, donc, et les porteurs du projet restent vigilants et concentrés sur l'objectif : le lancement des travaux en 2016. Vous pouvez vous aussi contribuer à la réussite des Effaneaux : une pétition est disponible en Mairie et sur Internet. Venez apporter votre soutien en vous exprimant en faveur de l'emploi sur votre territoire ! Vous trouverez dans ce nouveau numéro de La Lettre du Pays de l'Ourcq toutes les informations relatives à ce projet. En la parcourant, consultez également notre dossier sur l'eau, cette ressource précieuse que gère, sur son territoire, la Communauté de communes.

Bonne lecture et bel été.

Moins 38% ! En 2015, la Dotation Globale de Fonctionnement que l'État verse à la Communauté de communes a diminué de 38 % par rapport à 2014. Cet effort, imposé par le Gouvernement à l'échelle nationale, est amené à se poursuivre jusqu'en 2017, date à laquelle la Communauté de com-

En bateau sur la Marne le 27 juin

Culture. Pour démarrer l'été, le Pays de l'Ourcq organise une grande journée de culture et de loisirs à Mary-sur-Marne, samedi 27 juin, en partenariat avec l'Office de Tourisme et de nombreuses associations locales ! Au programme, balades en bateau, théâtre, musique, arts numériques, danse, expos, buvette, jeux, etc. De quoi passer une belle journée en famille ou entre amis ! Le soir, place au Cabaret contemporain pour un bal mémorable sous les étoiles...

→ culture@paysdelourcq.fr



Sous le signe du sport...



Sport. Au Pays de l'Ourcq, l'été 2015 sera sportif ou ne sera pas ! D'une part la Communauté de communes propose, comme à chaque période de vacances scolaires, ses

semaines de découverte et d'initiation sportive, du 6 au 24 juillet. D'autre part le Pays de l'Ourcq accueille l'opération « À toi de jouer », menée par le Département, du 27 au 31 juillet. Il s'agit d'initier gratuitement les jeunes de 5 à 17 ans à de nombreux sports : basketball, handball, kick-boxing, tchoukball, football, judo, chambara... Les animations auront lieu lundi 27 et vendredi 31 au Stade d'athlétisme Micheline Ostermeyer à Ocquerre, mardi 28 à Crouy-sur-Ourcq (Place du champivert), mercredi 29 à Etrépilly (Stade de football et city stade) et jeudi 30 à Congis-sur-Thérouanne (espaces sportifs). Rendez-vous sur place (10 h/12 h - 14 h/17 h) : l'entrée est libre et les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Des navettes gratuites seront mises en place pour le ramassage des participants dans les communes du Pays de l'Ourcq.

→ sport@paysdelourcq.fr

Demandez le guide de l'été ! Tous les papiers se recyclent



sur les Accueils de Loisirs du territoire, les semaines d'initiation et de découverte sportives de la Communauté de communes, les séjours du CIAS, ainsi que tout le programme des activités de l'été, au Pays de l'Ourcq, pour les familles !

→ www.paysdelourcq.fr

Familles. Le guide de l'été 2015 est paru, distribué dans toutes les boîtes aux lettres et en ligne sur le site ! Retrouvez-y les informations

Déchets. Notez-le bien : désormais tous les papiers de notre quotidien se trient et se recyclent. Vous jetez déjà les journaux, magazines, courriers publicitaires, prospectus (sans blister) dans la poubelle bleue ? Ajoutez-y désormais les enveloppes avec ou sans fenêtre, les cahiers à spirale, les blocs note, et même les feuillets agrafés. Les processus de recyclage sont aujourd'hui très performants et permettent d'extraire facilement certains éléments étrangers, comme le métal, pour les réorienter vers d'autres filières de recyclage. Attention toutefois aux faux-amis : les papiers gras, le papier photo, le papier peint, ou encore les mouchoirs « en papier », dont le traitement a changé la structure. En un mot : tous les papiers en papier se recyclent.

→ www.ecofolio.fr

Le Relais Assistantes Maternelles, à votre service

Petite enfance. Vous recherchez une « nounou » agréée dans votre commune ? Vous avez trouvé une Assistante maternelle et vous souhaitez des conseils pour établir son contrat ? Vous aimeriez devenir Assistante maternelle ? Vous êtes Assistante maternelle et avez des questions d'ordre administratif ? Vous voulez rencontrer d'autres Assistantes maternelles sur votre secteur et participer à des ateliers communs pour les enfants, proches de votre domicile ?... Le RAM, situé à Ocquerre au sein de la Maison des Enfants, accompagne les parents dans leur recherche d'Assistante maternelle et dans leur fonction d'employeur, et les Assistantes maternelles (ou futures Assistantes maternelles...) dans les démarches administratives et dans l'exercice de leur métier. Les deux animatrices sont à votre écoute, alors n'hésitez pas à faire appel à elles !

→ relais-assmat@paysdelourcq.fr - tél. 01 60 61 57 20



Forum des associations



Associations. Comme chaque année, le Forum des Associations aura lieu le premier dimanche de septembre ! Rendez-vous donc dimanche 6 septembre 2015, salle Maison Rouge à Lizy-sur-Ourcq, pour rencontrer les associations qui font vivre le territoire, inscrire vos enfants aux activités pour l'année scolaire, assister aux démonstrations qui se succéderont toute la journée sur le parvis, et passer un bon moment en toute convivialité... Vivement la rentrée !

→ actionsociale@paysdelourcq.fr

Transports scolaires : préparez la rentrée !

Transport. Il est temps de souscrire aux abonnements aux transports scolaires pour l'année 2015-2016. Retrouvez sur le site Internet www.paysdelourcq.fr toutes les informations utiles pour les élèves du Pays de l'Ourcq. À noter : dans certains cas bien spécifiques, la Communauté de communes peut accorder aux habitants du Pays de l'Ourcq une subvention pour l'abonnement Imagine R. Tous les détails sur le site Internet ! Une permanence dédiée au remplissage des formulaires Imagine R vous est proposée le 29 juin de 17h30 à 19h30.

→ transport.logement@paysdelourcq.fr - tél. 01 60 61 55 00



Meaux – La Ferté-Milon : pas de train cet été !

Travaux. Cet été, la SNCF réalise des travaux de renouvellement de voies et d'appareils d'aiguillage à Meaux et à La Ferté-Milon. La circulation des trains sera donc interrompue : entre Lizy-sur-Ourcq et La Ferté-Milon du 15 au 27 juillet et entre Trilport et La Ferté-Milon du 27 juillet au 31 août. Des bus de remplacement seront mis en place, avec une durée de trajet d'environ 35 minutes entre Lizy-sur-Ourcq et La Ferté-Milon et environ 1 h 15 entre Trilport et La Ferté-Milon. La SNCF prévoit un allongement des temps de trajets de 1 h 30 à 2 h et invite les usagers à limiter ou à reporter leurs déplacements durant cette période.

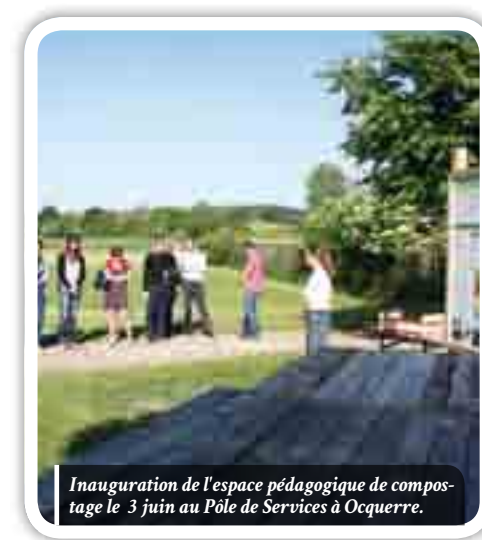
→ www.transilien.com

Les déchets verts : au jardin !



Environnement. Les déchets organiques, qu'il s'agisse des déchets de jardins (tontes, tailles de haies...) ou des déchets de cuisine (épluchures, coquilles, marc de café...), constituent une ressource précieuse pour le jardin : recyclés sous forme de compost, ils se transforment en quelques mois en un fertilisant 100% naturel qui vous évitera l'utilisation d'engrais chimiques ! Un bonus pour votre jardin, mais aussi pour vous-même et la planète : composter diminue les besoins en sacs à déchets verts et évite le transport de ces déchets, par camions-bennes, jusqu'au centre de traitement de Monthyon (où ils sont également valorisés sous forme de compost) ! C'est pourquoi le SMITOM, en partenariat avec la Communauté de communes, vous accompagne par la mise à disposition de composteurs (au prix de 22 €), et l'organisation d'ateliers d'initiation au compostage ! N'hésitez pas à vous renseigner !

→ dechets@paysdelourcq.fr - SMITOM au 01 60 44 46 04



Inauguration de l'espace pédagogique de compostage le 3 juin au Pôle de Services à Ocquerre.

L'eau sur le Pays de l'Ourcq

Environnement. Alors que se poursuit l'opération Goutte à Goutte, projet de sensibilisation sur l'eau mené par l'AVEN en partenariat avec la Communauté de communes, La Lettre vous propose un « questions/réponses » sur l'eau !

Qui s'occupe de l'eau au Pays de l'Ourcq ?

Depuis 2004, la Communauté de communes assure la gestion de l'eau potable et de l'assainissement sur son territoire (excepté Couombs-en-Valois, Germigny-sous-Coulombs et Marcilly pour l'eau potable). Elle réalise les travaux d'investissement sur les installations (captages, stations d'épurations, réseaux...) et en délègue l'exploitation à la société SAUR dans le cadre d'un contrat d'affermage.

D'où vient l'eau du robinet ?

Au Pays de l'Ourcq, l'eau du robinet est captée dans les nappes souterraines en profondeur. Il existe 11 stations de production sur le territoire où, après pompage, l'eau est traitée et filtrée pour la débarrasser des impuretés dont elle s'est chargée au contact des sols et des roches : on la débarrasse notamment du fer. Afin de conserver la qualité du traitement durant le transport de l'eau dans les canalisations jusqu'au robinet, une faible quantité de chlore est injectée en sortie d'usine.

Comment la qualité de l'eau est-elle contrôlée ?

L'eau du robinet fait l'objet de contrôles permanents, afin de vérifier qu'elle est bien conforme aux normes définies par l'Union Européenne, fondées sur les évaluations menées par l'Organisation Mondiale de la

Santé. L'exploitant SAUR, effectue une auto-surveillance régulière et l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Île-de-France assure également un contrôle sanitaire. Les bilans annuels de ses campagnes de mesures sont disponibles en Mairie et sur www.ars.iledefrance.sante.fr.

Toute la famille peut-elle boire l'eau du robinet ?

Sur l'ensemble des communes du Pays de l'Ourcq, l'eau du robinet peut être consommée sans risque par toute la famille, sauf éventuellement les nourrissons de moins de 6 mois, selon les recommandations de votre médecin. Toutefois l'eau distribuée sur la commune de Couombs-en-Valois et le Hammeau de La Chaussée présente quelques fois des dépassements en teneur sur les nitrates et de pesticides contenus dans l'eau. Un arrêté préfectoral autorise le SMAEP de Germigny-sous-Coulombs à distribuer et à utiliser l'eau à des fins de consommation humaine en dérogeant aux limites de qualité. La réalisation de l'interconnexion entre les réseaux d'eau potable de Dhuisy et de Couombs-en-Valois, en 2015/2016 permettra de fournir de l'eau de meilleure qualité sur les deux communes. En attendant, il est déconseillé aux femmes enceintes et aux nourrissons de consommer l'eau du robinet dans ces communes.

Composition minéralogique de l'eau captée à Ocquerre

Minéraux	Eau du robinet à Ocquerre	Limites et références de qualité
	Concentrations (mg/L)	Concentrations (mg/L)
Calcium	110,00	-
Magnésium	25,40	-
Sodium	9,40	200
Potassium	2,20	-
Bicarbonates (hydrogencarbonates)	376,00	-
Sulfates	59,60	250
Chlorures	27,00	250
Nitrates	26,10	50
Fluor	0,45	1,5



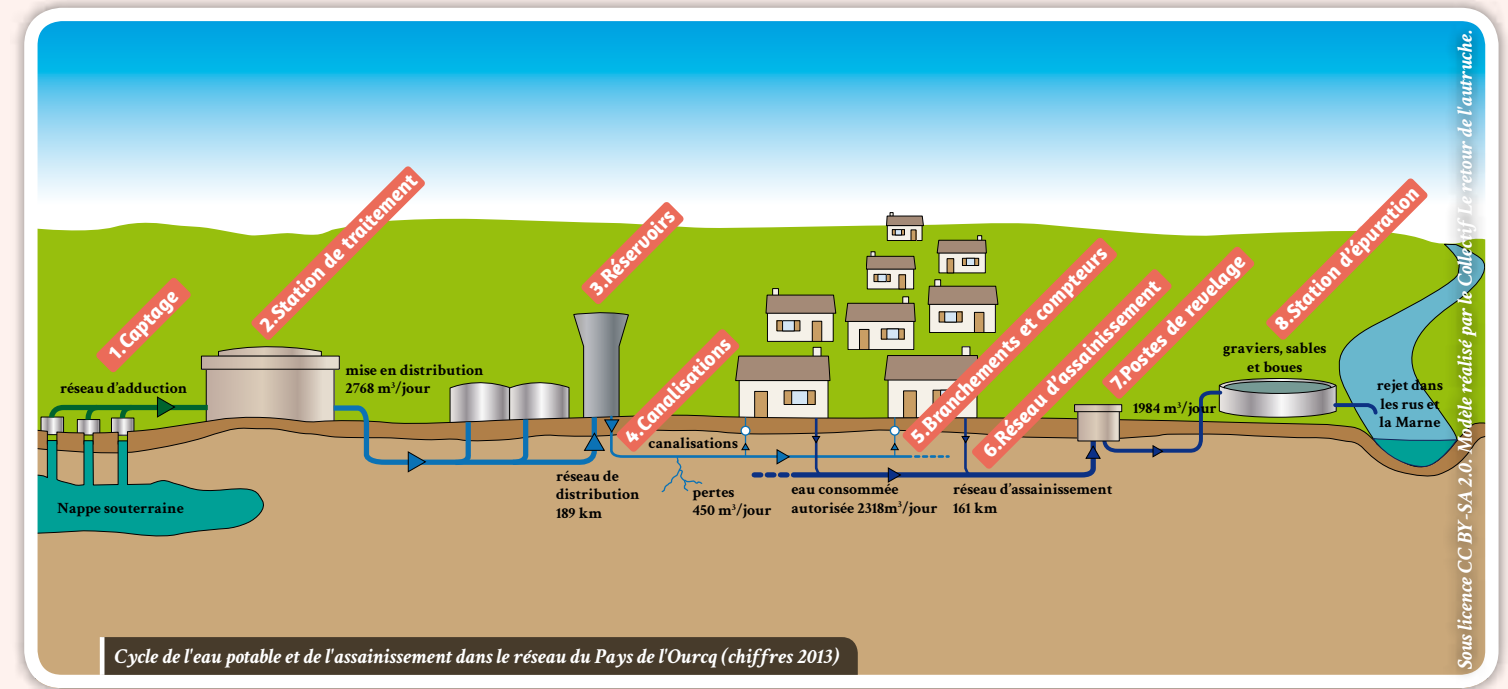
C'est via le château d'eau des Effaneaux que sera acheminée l'eau captée au Pays Fertois, vers le SMAEP de Germigny-sous-Coulombs.

L'eau du robinet : quelques règles simples...

- après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau quelques secondes avant de la consommer,
- utiliser l'eau froide pour la boisson ou la cuisine : une température élevée peut favoriser le transfert dans l'eau des métaux des canalisations et l'apparition de bactéries,
- pour éliminer le goût du chlore : laisser l'eau du robinet quelques heures au réfrigérateur dans une carafe !



CC Steve Johnson



Sous licence CC BY-SA 2.0. Modèle réalisé par le Collectif Le retour de l'autruche.

Pourquoi toute l'eau produite n'arrive-t-elle pas jusqu'au robinet ?

En 2014, le rendement du réseau de distribution du Pays de l'Ourcq était de 85 %, ce qui est dans la moyenne haute en France. Les pertes en eau sur le réseau peuvent être déclinées en deux catégories :

- les usages annexes ou illicites (défense incendie, lavage de voirie, vols d'eau, etc).
- les fuites sur les ouvrages (casse, vieillissement du réseau, etc).

Les fuites sur les ouvrages sont détectées par la SAUR à l'aide des compteurs de sectorisation pour en détecter l'origine et effectuer les réparations.

Où vont les eaux usées ?

• Si vous êtes reliés à l'assainissement collectif, vos eaux usées sont acheminées vers l'une des 17 stations d'épuration du territoire, où elles seront traitées afin de les purifier avant rejet dans les milieux naturels (les rus, ou la Marne).

• Si vous disposez d'un assainissement individuel, ce traitement est assuré sur votre parcelle : collecte des eaux usées, prétraitement, épuration et infiltration (ou rejet) dans le sol. La qualité de traitement de la filière d'assainissement est également très contrôlée, notamment par l'exploitant, par l'État et par le Département, avec une surveillance des systèmes de collecte des eaux usées (réseaux), une surveillance des systèmes de traitement (stations d'épuration) et une surveillance du milieu naturel récepteur du rejet si cela est exigé par arrêté préfectoral.

Combien coûte l'eau ?

L'eau est gratuite... On paye la construction et l'entretien des équipements de captage et de traitement, ainsi que des réseaux ! Selon l'adage « L'eau doit payer l'eau », la facture

d'eau comprend une part « Communauté de communes », qui finance les investissements, une part « SAUR », qui finance le fonctionnement des équipements, et une redevance (« Préservation des ressources en eau » et « Lutte contre la pollution ») que l'Agence de l'Eau Seine-Normandie redistribue aux collectivités pour leurs travaux. Au Pays de l'Ourcq l'eau du robinet coûte 0,26 centimes d'euro par litre (soit 2,6 €/m³) : c'est environ 50 fois moins cher que l'eau de source, et 100 à 200 fois moins cher que l'eau minérale !

→ servicetechniques@paysdelourcq.fr
www.paysdelourcq.fr
www.eau-seine-normandie.fr
www.saurclient.fr
www.ars.iledefrance.sante.fr

Un procédé d'épuration : les stations à boue activée

L'épuration des eaux usées domestiques consiste à imiter la nature en utilisant la puissance de la mécanisation. Les stations à boue activée sont les plus répandues en France du fait de leur grande capacité. Elles reproduisent l'auto-épuration des rivières en effectuant un mélange intime entre les eaux polluées et les micro-organismes qui consomment les bactéries. L'eau épurée est ensuite séparée des boues épuratrices par gravité (les boues seront ensuite épanchées dans les champs), puis rejetée dans le milieu naturel.

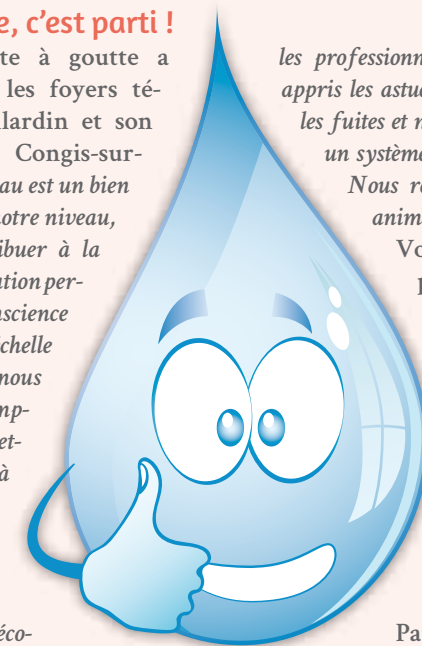
Goutte à goutte, c'est parti !

L'opération Goutte à goutte a démarré ! Parmi les foyers témoins, Lionel Gillardin et son épouse habitent Congis-sur-Thérouanne : « L'eau est un bien précieux et même à notre niveau, nous pouvons contribuer à la préserver. Cette opération permet d'en prendre conscience et de se mobiliser à l'échelle locale ! Chaque mois, nous relevons notre compteur d'eau et transmettons les résultats à l'AVEN, cela prend 10 minutes ! Et nous avons énormément apprécié la première conférence, sur les économies d'eau, animée par

les professionnels du CFA d'Ocquerre : j'ai appris les astuces simples pour mieux repérer les fuites et nous avons d'ores et déjà installé un système de réduction sur notre douche. Nous répons présents aux autres animations ! »

Vous pouvez encore faire partie des foyers témoins et vivre en direct cette expérience inédite. N'hésitez pas à vous inscrire ! La prochaine animation aura lieu le 27 juin à Mary-sur-Marne : ce sera une balade en « zone humide » avec réalisation d'un herbier (de 11 h à 13 h, rendez-vous quai Jacques Papin à Mary-sur-Marne).

→ www.goutte-a-goutte.info



Inquiétude sur les finances locales

Finances. La Communauté de communes a voté en mars son budget 2015 : un budget en équilibre dans un contexte difficile, renforcé par la forte diminution des dotations de l'État.

Diminution des ressources

La Communauté de communes dispose pour son fonctionnement de deux postes majeurs de ressources financières : les impôts et taxes ainsi que les concours de l'État, en particulier la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Cette dernière fait désormais l'objet d'un prélèvement appelé « contribution au redressement des finances publiques » qui s'est traduit en 2014 par une baisse de presque 13 % de la dotation.

Maîtrise des dépenses

Afin de contrôler les dépenses, la Communauté de communes a procédé ces dernières années à un ajustement des crédits de fonctionnement à la baisse, à la suppression de certains postes et de certaines actions, et à une maîtrise de l'enveloppe des subventions. Pour financer la reprise des Accueils de Loisirs sur le territoire (170 000 € /an), les élus ont adopté en 2014, pour la première fois en 22 ans de fiscalité intercommunale, une hausse des taux d'imposition locale de 7 % (soit 115 000 € de recette fiscale supplémentaire). Malheureusement cette augmentation a été absorbée à 75 % par la baisse des dotations et les hausses de TVA. À titre d'exemple,

les hausses de la TVA sur le seul service de collecte et traitement des déchets ont obligé les élus à voter un taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) de 18,12 % en 2014 (alors qu'il aurait pu être de 17,46 %).

Le budget 2015

Pour 2015, la Communauté de communes a construit un budget en équilibre marqué par la maîtrise des dépenses et par une nouvelle légère hausse de la fiscalité (7 %). Cependant, alors que ce budget prévoyait une diminution de la DGF de 15 %, dans les faits, elle a été de 38 %, soit une baisse de recettes de 180 000 € par rapport à 2014.

Quels budgets à venir ?

L'État, dans un objectif de redressement des finances publiques, a programmé la poursuite de cet effort national pour les deux années à venir. On peut prévoir ainsi qu'en 2017, à conditions constantes, ce sera la Communauté de communes qui versera une dotation de l'ordre de 54 000 € à l'État ! Comment échapper à une hausse de la pression fiscale dans ce contexte ? Le montant de la DGF 2017 sera inférieur de 601 000 € au montant de la DGF 2013 pour un territoire qui connaît des difficultés économiques et se caractérise par un potentiel fiscal des habitants parmi les plus bas du Département.

Les taux d'imposition au Pays de l'Ourcq

	Taux 1992 à 2013	Taux 2014	Taux 2015
Taxe d'Habitation	6,17	6,60	7,06
Taxe Foncier Bâti	2,97	3,18	3,4
Taxe Foncier Non Bâti	7,4	7,92	8,47
Cotisation Foncières des Entreprises	3,12	3,34	3,57

Maison de santé : ouverture cet automne



Pyramide : top départ !

Les travaux d'aménagement de la Pyramide démarrent au mois de juin 2015 pour une durée de 7 mois, en vue de l'installation d'un Espace Santé, d'un espace d'activités tertiaires, de l'Office de Tourisme Communautaire et de différents services aux habitants !



Soutenez le projet des Effaneaux

Syndicat Mixte Marne Ourcq. En 2015, le projet de zone d'activités aux Effaneaux se concrétise ! Soutenez-le, dites Oui à l'emploi sur votre territoire et Oui aux Effaneaux.

Permis accordés !

Début juin 2015, les demandes de permis de construire et d'aménager déposées en vue de l'aménagement de la zone d'activités économiques des Effaneaux ont été accordées. En mai, le Commissaire enquêteur avait rendu un avis favorable après avoir reçu

de nombreux commentaires positifs des habitants dans le cadre de l'enquête publique.

Les premiers arrêtés relatifs aux permis viennent ainsi d'être signés par les Maires de Chamigny, Dhuisy et Sainte-Aulde. Les travaux sont programmés en 2016.

Soutenez les Effaneaux

Vous aussi, apportez votre pierre à ce projet. Exprimez-vous en faveur de l'emploi sur notre territoire : en mairie (un formulaire sera mis à votre disposition) et sur Internet à partir du 1^{er} juillet.

➔ www.effaneaux.info

Les Effaneaux en Chiffres

- 250 à 400 emplois créés sur la plateforme FM
- 57 ha : la surface du projet du groupe FM
- 118 ha : la surface totale acquise par le Syndicat Mixte Marne-Ourcq
- 3,6 M € : le coût d'acquisition des 118 ha
- 2,7 M € : le montant de la vente du terrain au groupe FM
- 908 000 € : le coût du rond-point (réalisé par le Conseil général)
- 1,6 M € : le coût du château d'eau (compensé intégralement par des subventions liées aux travaux d'interconnexions et par des recettes liées à la taxe d'aménagement)
- Recettes fiscales (CFE et CVAE) partagées équitablement entre les Communautés de communes du Pays Fertois et du Pays de l'Ourcq

Lizy-sur-Ourcq : la revitalisation du centre-bourg, c'est parti !

Aménagement. La Communauté de communes et la Commune de Lizy-sur-Ourcq ont répondu conjointement à un appel à manifestation d'intérêt de l'État en vue de la revitalisation du centre-bourg Lizy-Mary-Ocquerre... Et le dossier a été retenu !

Il fixe les objectifs suivants : étude de faisabilité d'un écoquartier, mise en valeur de l'Ourcq dans sa traversée de la ville, action sur l'habitat existant dégradé, amélioration de la mobilité et redynamisation de l'économie et de l'emploi.

Dans un premier temps sera mené un programme d'études, subventionné par l'État à hauteur de 80 % (soit 300 000 euros). Dans ce cadre le Pays de l'Ourcq s'est engagé à réaliser en 2015 et 2016 deux études sur le pôle aggloméré Lizy-Mary-Ocquerre : l'une sur le commerce local et l'autre sur la mobilité et la desserte de proximité en transports collectifs.



La place Harouard à Lizy-sur-Ourcq



La fromagerie Moret à Tancrou

Dégustons local !

Tourisme. Dans nos assiettes, la tendance est désormais au local ! Et cela tombe bien, car notre territoire recèle d'excellents petits producteurs...

- À la ferme de Vieux Moulin, à Ocquerre, procurez-vous toutes les volailles élevées sur place (poulets, canards, canes, pintades, œufs et pendant les fêtes, dindes, oies et chapons), mais aussi les produits fermiers d'autres producteurs régionaux. Vente à la ferme mercredi (9 h-12 h), vendredi et samedi (9 h-19 h 30) et dimanche (9 h-12 h) - 01 60 01 71 13.
- Le Rucher de Chambardy, à Dhuisy (rue de Montreuil, Chambardy), propose du miel crémeux de châtaignier, de tilleul, des forêts et d'acacia - 01 64 35 66 42.

- À Tancrou, découvrez la fromagerie Moret (59 Grande rue), ses fromages de chèvre (crottins, bûches, tomettes, pyramides) et son cidre fermier. Vente à la ferme tous les jours (9 h-12 h), de mars à décembre - 01 60 01 11 93.
- Aux vergers de Navarre à Vincy-Manœuvre (Grande rue), vous trouverez des pommes, des poires et du jus de fruit produits sur place ainsi que des produits du terroir. Vente à la ferme lundi et mercredi (15 h-19 h) et samedi (10 h-12 h / 13 h 30-19 h) - 06 95 79 28 34.

Les rendez-vous de l'Office de Tourisme

Chaque mois, partez à la découverte du patrimoine naturel, historique et culturel du Pays de l'Ourcq avec l'Office de Tourisme

Communautaire. Qu'il s'agisse de sites exceptionnellement ouverts pour l'occasion ou de lieux bien connus, attendez-vous à une visite commentée d'une grande richesse qui fera apparaître votre Pays de l'Ourcq sous un jour nouveau. Des rendez-vous à ne surtout pas manquer ! Au programme des prochains mois :

- 27 et 28 juin : promenades en bateau sur la Marne,
 - Samedi 4 juillet : randonnée « Croux-sur-Ourcq, creuset à histoire » (9km),
 - Dimanche 30 août : randonnée « Pigeonniers et fermes seigneuriales du Multien » (14km).
 - Samedi 19 septembre : « Le cœur de village de Germigny-sous-Coulombs »
 - Dimanche 25 octobre : sortie « Châtaignes et champignons ».
- Entrée libre (sauf les 27 et 28 juin : 10€) et sur inscription au 01 64 33 48 43 - www.tourisme-paysdelourcq.fr.



Pigeonnier de la ferme de Navarre à Vincy-Manœuvre

Triathlon, trois sports en un !

Association. À la nage, à pied ou à vélo, voilà un an que l'association Triathlon fait son chemin au Pays de l'Ourcq... Rencontre avec son fondateur, Nicolas Bonnefoi.

Le triathlon est une discipline sportive constituée de trois épreuves d'endurance enchaînées : natation, cyclisme et course à pied. Apparue il y a quarante ans, elle connaît aujourd'hui une popularité croissante. « Ce qui plaît, c'est la variété des pratiques, des entraînements et des terrains. » explique Nicolas Bonnefoi. Diplômé d'état Triathlon, il a créé en 2014 l'association Triathlon du Pays de l'Ourcq qui compte aujourd'hui une vingtaine de licenciés. L'objectif : s'entraîner ensemble sur un, deux, ou trois des créneaux hebdomadaires : natation à la Piscine du Pays de l'Ourcq le mardi soir, course au stade d'athlétisme Micheline Ostermeyer le vendredi soir,

et vélo en pleine nature le dimanche matin. Longtemps considéré comme une discipline difficile, le triathlon s'ouvre aujourd'hui au grand public avec des épreuves adaptées : 400 mètres à la natation, 4 km de course et 14 km à vélo. « Ce sont des distances réalisables même pour des néophytes, qui représentent d'ailleurs près de la moitié des participants aux compétitions que l'on organise », remarque Nicolas. L'association a déjà deux manifestations à son actif : un duathlon en février, qui a réuni 200 participants, et la Nuit de l'Eau en mars, dont le succès a dépassé toutes les attentes. Prochaine étape : le Triathlon du Pays de l'Ourcq le 14 juin prochain. « 450 participants

environ sont attendus, indique l'organisateur, et les épreuves se dérouleront en bord de Marne – voire dans la Marne, pour les 400m de natation ! » Ensuite, cap sur la rentrée de septembre à l'occasion de laquelle l'association espère bien recruter de nouveaux membres. Elle prépare à cette fin un « animathlon », séance de découverte ouverte à tous, ainsi qu'une opération spéciale pour ces dames : inscription offerte pendant un mois ! « Près de la moitié de nos adhérents sont des femmes ! », précise Nicolas Bonnefoi. On gage que de nombreux participants vont rejoindre la course de cette nouvelle association dynamique, et endurante !

➔ <http://triathlon.po.free.fr>